

A close-up photograph of a evergreen branch, likely a spruce or fir, with a single, clear water droplet hanging from a needle. The background is a soft-focus forest scene with more greenery.

Rapport annuel *2024-2025*

*Agence des forêts privées
de Québec 03*

Rapport annuel 2024-2025

Agence des forêts privées de Québec 03

140-3100, avenue Bourg-Royal

Québec (QC) G1C 5S7

Téléphone : 418.664.0003

afpq03@afpq03.ca

www.afpq03.ca



AFPQ 03

Mise en page, rédaction, révision linguistique

M. Charles Rhéaume, secrétaire exécutif, Agence Québec 03

Mme Sylvie Poulin, adjointe administrative, Agence Québec 03

Crédits photo

M. Jean-François Maltais, technicien forestier, Agence Québec 03

www.canva.com

Table des matières

Avis de convocation de la 29 ^e assemblée générale annuelle	5
Ordre du jour	5
Message du président	6
Procès-verbal de la 28 ^e assemblée générale annuelle	7
L'Agence des forêts privées de Québec 03	10
Origine	10
Mission	10
Territoire	11
Les membres	12
Le conseil d'administration	13
Divers comités de l'Agence Québec 03	15
Comité administratif et financier	15
Comité TBE	15
Activités diverses	15
Le personnel	16
Activités réalisées par l'administration	16
Conseillers forestiers accrédités en 2024-2025	17
Rapport d'activités 2024-2025	18
Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées (PAMVFP)	18
Contribution en service des partenaires	18
Contributions financières des partenaires	18
Travaux réalisés dans le PAMVFP 2024-2025	21
Suivi du Plan d'action 2024-2025 du PAMVFP	23
Vérification opérationnelle PAMVFP	24
Programme de Subvention 2021	25
Contributions financières des partenaires	25
Statistique de la Subvention 2021	26
Travaux réalisés dans le Subvention 2021 en 2024-2025	27
Suivi du Plan d'action 2024-2025 de la Subvention 2021	28
Vérification opérationnelle Subvention 2021	29
Bilan des critères de performances des conseillers forestiers	30
Plan d'aménagement forestier – Bonifié	31
Fonds industriel de l'Agence Québec 03	31
Transfert de connaissances	32
Formations aux propriétaires	32
Visites-conseils technique	32
Mobilisation des bois	33
Stratégie de gestion de la TBE	33
Mise à jour du Plan de protection et de mise en valeur	33
Calcul de possibilité forestière	33
Bilan financier 2024-2025	34
Prévision budgétaire 2025-2026	35
Activités 2025-2026	36
Historique de l'Agence Québec 03	37

Avis de convocation de la 29^e assemblée générale annuelle

Vous êtes convoqués à la 29^e assemblée générale annuelle des membres de l'Agence des forêts privées de Québec 03.

La rencontre se tiendra le 12 juin 2025 à 11 h à la salle Desjardins à l'aréna Luc et Marie-Claude, situé au 11, rue Forget, Baie-Saint-Paul (Québec) G3Z 1T5.

Au plaisir de vous y rencontrer,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'C. Rhéaume'.

Charles Rhéaume, ing.f.

Secrétaire exécutif

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 13 juin 2024;
4. Rapport d'activité 2024-2025;
5. Élection des administrateurs pour l'année 2025-2026;
6. Ratification des gestes posés par les administrateurs;
7. Tenue de la prochaine rencontre en 2026;
8. Questions diverses;
9. Clôture de la séance.

Message du président



Bonjour chers partenaires de la forêt privée!

C'est le moment de l'année qui nous permet de dresser le bilan des accomplissements de l'Agence.

Pour la forêt privée, l'année 2024-2025 aura été marquée par plusieurs rebondissements.

Tout d'abord par l'annonce du ministère des Ressources naturelles et des forêts au sujet de la bonification du PAMVFP de 147 M\$ sur 5 ans en mars 2024. Pour ce qui a été de la réalisation des travaux sylvicoles sur notre territoire au courant de la saison 2024-2025, le tout s'est bien déroulé malgré une annonce tardive de ces budgets supplémentaires. L'incertitude des marchés américains suite à des menaces d'implantation de tarifs douaniers sur le bois d'œuvre a quand même provoqué une certaine diminution des travaux de récoltes en fin de saison. Espérons que pour 2025-2026 un équilibre soit atteint.

La progression, ver l'ouest, de la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) dans certains secteurs de Charlevoix a rendu ceux-ci admissibles au programme de pulvérisation de la SOPFIM. En ce sens, l'Agence fait également évoluer sa *Stratégie de gestion de la TBE* chaque année avec les données de défoliation du MRNF et les derniers résultats de recherche en la matière.

Les efforts pour la mobilisation des propriétaires se sont poursuivis à l'échelle de notre territoire et seront arrimés dans la prochaine année avec la mise à jour de notre PPMV que nous aurons à renouveler en 2025-2026.

L'Agence et l'ensemble des partenaires de la forêt privée ont également dû composer habilement avec la fluctuation des marchés du bois, le manque de main-d'œuvre et l'inflation des biens et services en cette année où les budgets d'aménagement furent bonifiés.

Bien d'autres sujets pourraient être mentionnés, mais je vous laisse en prendre connaissance dans le présent rapport annuel.

Avant de terminer, je tiens à remercier les administrateurs, ainsi que les conseillers forestiers accrédités pour leur implication et leur dévouement aux affaires de l'Agence. Soulignons également les compétences de la permanence de l'agence dans l'exercice de leur fonction qui contribuent grandement au travail des administrateurs.

Je vous souhaite la bienvenue à la 29^e assemblée générale annuelle de l'Agence Québec 03 et que l'année 2025 soit prospère en forêt privée.

A handwritten signature in black ink, reading "Dominic Tessier-Perry".

Dominic Tessier-Perry, président, Agence Québec 03

Procès-verbal de la 28^e assemblée générale annuelle

Procès-verbal de la 28^e assemblée générale annuelle tenue à Québec, le 13 juin 2024 à 11 h au Restaurant le Montagnais à Sainte-Anne-de-Beaupré.

Présences

Sous la présidence de M. Stéphane Charest, MRC de Charlevoix-Est, vice-président

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

M. Christian Bédard, MRNF/Capitale-Nationale – Chaudières/Appalaches

Monde municipal

M. Jérôme Fournier, MRC de Charlevoix

M. Antoine Paquet, MRC de La Côte-de-Beaupré

M. Guy Rochette, MRC de La Jacques-Cartier (par visioconférence)

M. Daniel Perron, MRC de Portneuf

M. Jean-Pierre Turcotte, MRC de l'Île d'Orléans

M. Jérôme Picard, Ville de Québec

Organisme reconnu de producteurs forestiers

M. Pierre Bertrand, SPFRQ

M. Vincent Lévesque, SPFRQ

M. Jocelyn Matte, SPFRQ

M. Étienne Lambert-Julien, GF Portneuf

Mme Anne-Julie Parent, GF Québec-Montmorency

M. Éric Potvin, GPBP Charlevoix

Industriels forestiers

Mme Caroline Dubé, Matériaux Blanchet

M. Mario Harvey, Groupe Lebel inc. – St-Hilarion

M. Jonathan Lambert, Produits forestiers Arbec et Arbec Usine Saint-Roch

Administrateurs absents

Mme Isabelle Fortin, MRNF/Capitale-Nationale – Chaudières/Appalaches

M. Dominic Besner, MRC de Portneuf

Également absent :

M. Dominic Tessier-Perry, président

Sont également présents

M. Jean-François Maltais, technicien forestier, AFPQ 03

M. Charles Rhéaume, secrétaire exécutif, AFPQ 03

Mme Sylvie Poulin, adjointe administrative, AFPQ 03

1. Ouverture de la séance

En l'absence du président, M. Stéphane Charest, vice-président, ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux différents partenaires de la forêt privée, ainsi qu'aux employés de l'AFPQ 03.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le vice-président fait la lecture de l'ordre du jour suggéré et demande s'il y a des modifications à apporter.

AG20240613-1. Sur proposition de M. Antoine Paquet, appuyé par Mme Caroline Dubé, il est résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 juin 2023;
4. Rapport d'activités 2023-2024;
5. Élection des administrateurs pour l'année 2024-2025;
6. Ratification des gestes posés par les administrateurs;
7. Tenue de la prochaine rencontre 2025;
8. Questions diverses;
9. Clôture de la séance.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 juin 2023

Après une lecture sommaire du document, le vice-président demande s'il y a des suggestions et/ou modifications à apporter au procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 juin 2023. Aucune modification n'est demandée.

AG20240613-2. Sur proposition de M. Jérôme Fournier, appuyé par Mme Caroline Dubé, il est résolu à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 juin 2023, tel que proposé.

4. Rapport d'activités 2023-2024

En introduction, M. Charest fait la lecture du mot du président en l'absence de M. Tessier-Perry. Il souligne son appréciation du travail de Charles, Jean-François et Sylvie qui forment l'équipe de la permanence de l'Agence. Par la suite, il remercie les administrateurs et partenaires de la forêt privée de leurs contributions à la performance de l'AFPQ 03.

Ensuite, M. Charles Rhéaume fait la lecture du rapport d'activités 2023-2024. Il mentionne que pour le rapport d'activité, comme à chaque année, des explications peuvent être fournies sur demande.

On répond aux interrogations des administrateurs au fur et à mesure de la lecture du rapport.

AG20240613-3. Sur proposition de M. Jonathan Lambert, appuyé par Mme Caroline Dubé, il est résolu à l'unanimité, d'adopter le rapport annuel 2023-2024 de l'AFPQ 03.

5. Élection des administrateurs pour l'année 2024-2025

M. Charles Rhéaume fait l'énumération des administrateurs représentant chacun des groupes de partenaire qui composeront le conseil d'administration de l'Agence pour l'année 2024-2025.

AG20240613-4. Sur proposition de M. Daniel Perron, appuyé par M. Vincent Lévesque, il est résolu à l'unanimité, d'élire les personnes désignées à titre d'administrateurs de l'AFPQ 03 pour l'année 2024-2025.

Le président a demandé à M. Rhéaume d'offrir aux administrateurs la possibilité de prendre sa place en tant que président si l'un d'eux était intéressé.

Les administrateurs réitèrent la confiance qu'ils ont envers leur président, M. Dominic Tessier-Perry.

AG20240613-5. Sur proposition de M. Jonathan Lambert, appuyé par Mme Caroline Dubé, il est résolu à l'unanimité, de réitérer leur confiance en M. Dominic Tessier-Perry, président de l'AFPQ 03.

6. Ratification des gestes posés par les administrateurs

Comme chaque année, la procédure de ratification des gestes posés par nos administrateurs est requise selon notre règlement intérieur. Il est souligné qu'il serait souhaitable qu'un invité fasse la proposition pour éviter l'apparence de conflit d'intérêts avec son rôle d'administrateur.

AG20240613-6. Sur proposition de M. Daniel Perron, appuyé par M. Antoine Paquet, il est résolu à l'unanimité, de ratifier les gestes posés par les administrateurs de l'AFPQ 03 au cours de l'année 2023-2024.

7. Tenue de la prochaine rencontre 2025

Un tableau de compilation des lieux de rencontre de l'assemblée générale annuelle de l'AFPQ 03 est présenté aux administrateurs.

AG20240613-7. Sur proposition de M. Jérôme Fournier, appuyé par M. Antoine Paquet, il est résolu à l'unanimité, de tenir l'assemblée générale annuelle 2025 dans la MRC de Charlevoix.

8. Questions diverses

On demande quand sera faite la présentation des États financiers 2023-2024. Ceux-ci seront présentés au conseil d'administration du mois d'octobre et le renouvellement de l'auditeur pour 2024-2025 se fera au même moment.

9. Clôture de la séance

M. Stéphane Charest remercie l'ensemble des administrateurs et invités pour leur participation à cette assemblée.

AG20230615-8. Sur proposition de M. Vincent Lévesque, il est résolu à l'unanimité, de mettre fin à l'assemblée générale annuelle 2024.

L'Agence des forêts privées de Québec 03

Origine

La décision de créer les agences régionales de mise en valeur des forêts privées a été prise à l'issue du Sommet sur la forêt privée en mai 1995 à la suite de la mise en place d'un régime de protection et de mise en valeur des forêts privées.

Les principaux acteurs de la forêt se sont réunis puisque le gouvernement fédéral avait annoncé le retrait de l'aide financière versée pour les forêts privées du Québec. Ces acteurs provinciaux sont : **le monde municipal, les organismes reconnus de producteurs forestiers, les titulaires de permis d'exploitation d'usines de transformation du bois et le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF).**

L'Agence des forêts privées de Québec 03 (Agence Québec 03) fut implantée en septembre 1996. Elle a été fondée en vertu de la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier* et du *Code civil du Québec*. Son fonctionnement est régi par les articles 335 à 354 du *Code civil*, par des dispositions de la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier* et par son règlement intérieur. C'est une structure non gouvernementale indépendante qui joue un rôle essentiel dans le régime de protection de mise en valeur des forêts privées.

Mission

L'Agence Québec 03 est une structure de planification et de concertation régionale. Elle a pour objet, dans une perspective d'aménagement forestier durable, d'orienter et de développer la mise en valeur de la forêt privée de son territoire et en particulier par :

- Le soutien financier et technique dans la mise en valeur des boisés privés.
- La réalisation d'activités de transfert de connaissances auprès des propriétaires de boisés privés.
- La réalisation et le suivi d'un plan de protection et de mise en valeur du territoire (PPMV).

Dans la réalisation de ses mandats, elle favorise la concertation entre les personnes ou organismes concernés par ses activités.

Territoire

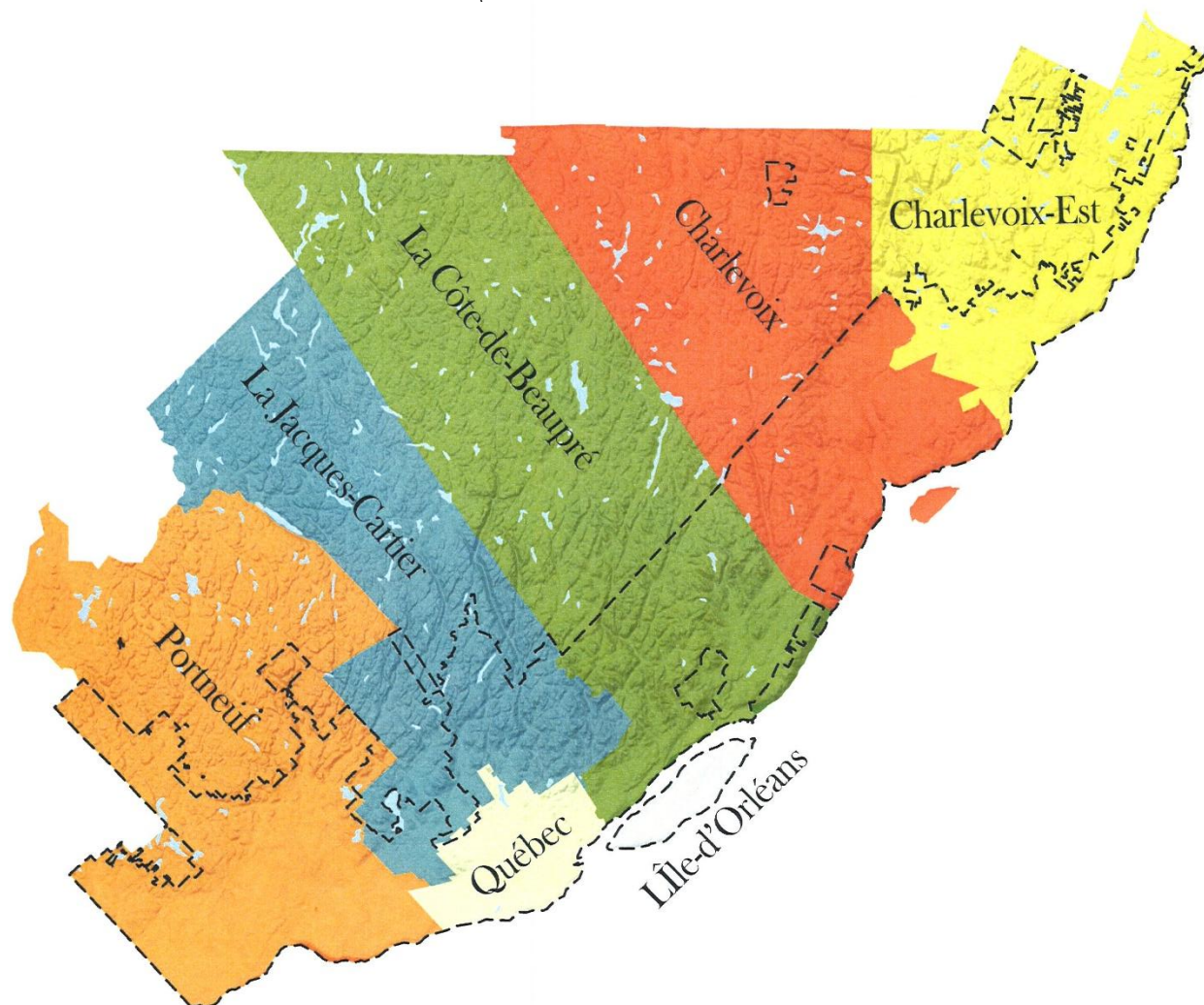
L'Agence Québec 03 est caractérisée par l'existence de trois secteurs géographiques distincts, soit : Charlevoix, Portneuf et Québec-Montmorency.

Elle conduit ses activités à l'intérieur des territoires du domaine privé de la ville et des municipalités régionales de comté suivantes :

Secteur Charlevoix : MRC de Charlevoix et MRC de Charlevoix-Est

Secteur Portneuf : MRC de Portneuf

Secteur Québec-Montmorency : MRC de La Côte-de-Beaupré, MRC de La Jacques-Cartier, MRC de l'Île d'Orléans et la Ville de Québec



Les terres privées sur le territoire de l'Agence Québec 03 couvrent 671 119 hectares (6 700 km²).

Les membres

L'Agence se compose de quatre catégories de membres réguliers. La catégorie de membre associé est constituée de conseillers forestiers accrédités ne faisant pas partie des groupes de partenaires.

Membre régulier

Ministre Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

Monde municipal MRC de Charlevoix
MRC de Charlevoix-Est
MRC de La Côte-de-Beaupré
MRC de La Jacques-Cartier
MRC de l'Île d'Orléans
MRC de Portneuf
Ville de Québec

Organisme reconnu de producteurs forestiers

Groupement des propriétaires de boisé de Charlevoix Inc.
Groupement forestier de Portneuf Inc.
Groupement forestier de Québec-Montmorency
Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec Inc.

Titulaire de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois

Tout titulaire d'un permis d'exploitation d'usine de transformation du bois qui contribue à l'Agence Québec 03, lors de l'achat de volume de bois en provenance de son territoire.

Membre associé

Conseillers forestiers de la région de Québec Inc.

GestiBoa Inc.

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration de l'Agence Québec 03 est composé d'administrateurs qui représentent les quatre partenaires de la forêt privée. En voici la liste.

Président indépendant

M. Dominic Tessier-Perry

Ministre (MRNF)

M. Christian Bédard, MRNF / Capitale-Nationale – Chaudières/Appalaches

Mme Isabelle Fortin, MRNF / Capitale-Nationale – Chaudières/Appalaches

Monde municipal

M. Jérôme Fournier, MRC de Charlevoix

M. Stéphane Charest, MRC de Charlevoix-Est

M. Antoine Paquet, MRC de La Côte-de-Beaupré

M. Guy Rochette, MRC de La Jacques-Cartier

M. Jean-Pierre Turcotte, MRC de l'Île d'Orléans

M. Dominic Besner, MRC de Portneuf

M. Daniel Perron, MRC de Portneuf

M. Jérôme Picard, Ville de Québec

Organismes reconnus de producteurs forestiers

M. Pierre Bertrand, SPFRQ

M. Vincent Lévesque, SPFRQ

M. Jocelyn Matte, SPFRQ

M. Étienne Lambert-Julien, GF Portneuf

Mme Anne-Julie Parent, GF Québec-Montmorency

M. Éric Potvin, GPBP Charlevoix

Industriels forestiers

Mme Caroline Dubé, Matériaux Blanchet

M. Mario Harvey, Groupe Lebel – Saint-Hilarion

M. Jonathan Lambert, Produits forestiers Arbec et Arbec Usine Saint-Roch

Au cours de l'année financière 2024-2025, **cinq réunions du conseil d'administration ont eu lieu.**

Voici les principaux dossiers qui ont été abordés par le conseil d'administration lors de ces rencontres :

- Contributions du gouvernement et des titulaires de permis industriels.
- Budget des programmes d'aide à la mise en valeur 2023-2024 et 2024-2025.
- Demandes d'accréditation.
- Résolution de la FPFQ sur l'application de la grille de taux.
- États financiers de l'AFPQ 03 se terminant au 31 mars 2024.
- Modification du Règlement sur les plans d'aménagement forestier.
- Processus de révision du PMAD de la CMQ.
- Programme de Plan d'aménagement forestier bonifié (PAFB).
- Changement d'actionnaire chez CFRQ Inc.
- Mise à jour et adoption de la stratégie de gestion TBE de l'AFPQ 03.
- Continuité du partenariat pour la réalisation de capsules Web à thématique forestière.
- Renouvellement du PPMV de l'Agence.

Divers comités de l'Agence Québec 03

Comité administratif et financier

Le comité administratif et financier qui soutient directement le conseil d'administration par ses recommandations s'est rencontré à une seule reprise durant la dernière année.

Comité TBE

Le comité TBE a tenu une rencontre en mars 2024 afin de travailler à l'élaboration de la Stratégie de gestion de l'épidémie de TBE pour la prochaine année.

Activités diverses

Durant l'année 2024-2025, l'Agence Québec 03 a participé à diverses activités. Les principales ont été les suivantes :

- Enjeux forestiers MRC de La Côte-de-Beaupré.
- Assemblée générale annuelle du SPFRQ.
- Rencontre avec le MRNF concernant la TBE.
- Mise à jour du PPMV.
- Comité optimisation des Agences.
- Conférence de l'OIFQ.
- Rencontre comité SIGGA.
- Présentation forêt privée – Associations forestières.
- Table provinciale des Agences.
- Capsule Web – Le goût du territoire.
- Rencontre réglementation d'abattage de la CMQ.
- Rencontre Plan Climat.
- Conférence OIFQ – Migration assistée.
- Chantiers stratégique forêt privée - MRNF.
- Consultation PMAD de la CMQ.
- Rencontre concertation connectivité faunique.
- Présentation de la forêt privée à l'ULaval.
- Conférence MRNF – Régénération naturelle et plantation.
- Dossier bureau d'enregistrement/Processus d'enregistrement – MRNF.

Le personnel



Charles Rhéaume

Ingénieur forestier

Secrétaire exécutif et
trésorier

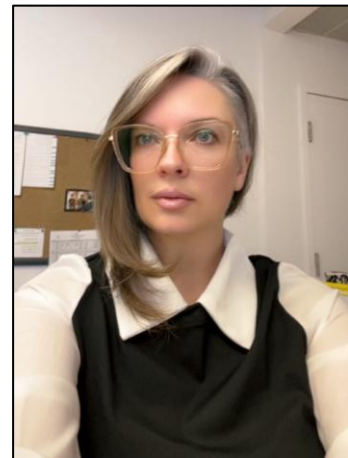
Depuis avril 2011



Jean-François Maltais

Technicien forestier

Depuis octobre 2011



Sylvie Poulin

Adjointe administrative

Depuis juillet 2013

Activités réalisées par l'administration

Le personnel de l'Agence Québec 03 a assuré le rôle de gestionnaire des programmes qui lui sont délégués pour la saison 2024-2025. Les principales tâches étaient :

- Valider les réclamations des conseillers forestiers accrédités selon les paramètres de vérification du Système d'information géoforestière et de gestion des agences (SIGGA) et en effectuer le paiement.
- Dans le PAMVFP, **66 réclamations** ont été traitées nécessitant la validation de **415 traitements**. Pour la Subvention 2021, **17 réclamations** ont été traitées nécessitant la validation de **101 traitements**.
- Percevoir et compiler les contributions des titulaires de permis d'exploitations d'usine de transformation du bois et du MRNF, ainsi que de faire les démarches nécessaires pour leur obtention au besoin.
- Effectuer la comptabilité et la trésorerie de l'ensemble des mandats que l'Agence Québec 03 assume.

Conseillers forestiers accrédités en 2024-2025

La réalisation de travaux sylvicoles dans le cadre des programmes d'aide est possible grâce aux services techniques et opérationnels des conseillers forestiers accrédités.

Conseillers forestiers de la région de Québec Inc.

200-6021, boulevard Wilfrid-Hamel
L'Ancienne-Lorette (QC) G2E 2H3

☎ 367.777.0555

✉ cfrq@cfrq.ca

GestiBoa Inc.

200-3125, rue Flaubert
Québec (QC) G2E 2J2

☎ 418.808.4153

✉ information@gestiboa.ca

Groupement des propriétaires de boisés de Charlevoix Inc.

16, route 138
Saint-Aimé-des-Lacs (QC) G0T 1S0

☎ 418.439.3588

✉ gpbpc@bell.net.ca

Groupe forestier de Portneuf Inc.

175, rue Saint-Alexis
Saint-Raymond (QC) G3L 1R9

☎ 418.337.6700

✉ gfp@gfportneuf.com

Groupe forestier de Québec-Montmorency Inc.

7118, boulevard Saint-Anne
Château-Richer (QC) G0A 1N0

☎ 418.824.4431

✉ gfqm@videotron.ca

Rapport d'activités 2024-2025

Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées (PAMVFP)

Contribution en service des partenaires

Par leur participation aux rencontres du conseil d'administration et aux divers comités de l'Agence Québec 03, les partenaires ont contribué, en services, pour un montant total de 15 000 \$. (Une présence = 200 \$)

Partenaires	Conseil d'administration	Divers comités
	\$	\$
Industries	2 200	400
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	1 800	400
Monde municipal	5 000	400
Organismes reconnus de producteurs forestiers	4 200	600
Sous-total	13 200	1 800
Total	15 000	

Contributions financières des partenaires

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF)

Dans le Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées (PAMVFP), la contribution du MRNF fut de 1 450 800 \$ pour la saison 2024-2025 à laquelle s'est ajoutée une bonification de 1 725 000 \$.

Les producteurs forestiers

Pour l'année 2024-2025, le PAMVFP, a financé 3 061 073 \$ de travaux sylvicoles.

En tenant compte que l'Agence Québec 03 finance les travaux non commerciaux à 80 % de la valeur réelle des travaux, les producteurs forestiers doivent donc assumer une participation de 20 %. La valeur de la participation des propriétaires pour l'année 2024-2025 est de 392 109 \$

Quant aux travaux commerciaux, l'Agence finance 90 %, la valeur de la participation des producteurs est évaluée à 91 879 \$.

Les travaux de 1^{er}, 2^e et 3^e dégagement de plantation étant financés à 95 %, les propriétaires ont donc contribué pour une somme de 34 202 \$.

La participation totale des producteurs forestiers pour le PAMVFP est d'un montant de 518 190 \$.

Les producteurs forestiers ont aussi contribué au **Fond d'aménagement forestier** du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec (SPFRQ) pour un montant **69 642 \$**. Ce fonds sert à la promotion de l'aménagement des forêts privées, à la recherche dans des domaines reliés à la mise en valeur des boisés privés et au développement des marchés, à la mise en place et la réalisation de projets spéciaux reliés à la mise en valeur des forêts privées, au financement pour la mise en place d'infrastructures propres à la forêt privée, ainsi qu'à assumer les frais de participation à l'agence des représentants du SPFRQ.

Les titulaires de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois

La **contribution totale** reçue, pour la **période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025**, fut de **358 363 \$**. Ces industries versent une contribution de 1 \$/m³ solide de bois acheté sur le territoire de l'Agence Québec 03. Voici la liste des titulaires ayant contribué par ordre croissant (de haut en bas) de contributions perçues.

Scierie Dion et Fils Inc.	Preverco
Produits forestiers ARBEC Inc.	Scierie Welsh t Fils Ltée
Groupe Lebel – St-Hilarion	Bois Carthage
Domtar Inc. – Windsor	Scierie Petit Saguenay Inc.
Bois DAAQUAM Inc / Bois DAAQUAM Inc St-Pamphile	René Bernard Inc.
Cedreco	Scierie Lapointe & Roy
Bois Lib Inc.	Bois Poulin Inc. – Bois-Franc Nord Inc.
Scierie P.S.E. Inc.	Mobilier Rustique
Clermond Hamel Ltée	Commonwealth Plywood Ltée
Scierie Alexandre Lemay & Fils – Div. Ste- Marie	Boisaco Inc.
Adélar Goyette et Fils Ltée	Les spécialistes du bardeau de Cèdre (SBC Cedar)
Carrier Bégin Inc.	Stella Jones
Groupe NBG Inc.	Transfobec Mauricie
Industries Picard et Poulin	Amex Bois Franc
Menuiserie d'East-Angus	

Statistique du PAMVFP

Pour la saison 2024-2025, **175 producteurs forestiers reconnus**, dont **6 grands propriétaires**, ont bénéficié d'une aide financière du PAMVFP.

Clientèle desservie par conseillers forestiers					
Conseillers forestiers	Propriétaires desservis		Aide financière versée \$		Aide fin. moyenne totale \$
	Petits	Grands	Petits	Grands	
Groupe forestier Portneuf Inc.	39	3	359 713	617 847	23 275
Groupe forestier Québec-Montmorency Inc.	10	3	89 590	490 796	44 645
Groupe des propriétaires de boisés privés de Charlevoix Inc.	65	1	635 409	335 484	15 170
CFRQ Inc. – Secteur Portneuf	30	0	337 219	0	11 241
CFRQ Inc. – Secteur Québec-Montmorency	5	0	60 611	0	12 122
CFRQ Inc. – Secteur Charlevoix	0	0	0	0	0
GestiBoa Inc. – Secteur Portneuf	2	2	19 576	38 480	14 514
GestiBoa Inc. – Secteur Charlevoix	21	0	76 346	0	3 636
Total	169	6	1 578 465	1 482 608	17 492
			3 061 073		

Aide financière versée par secteur		
Secteur	Aide financière versée	
	\$	%
Portneuf	1 372 836	45
Québec-Montmorency	640 998	21
Charlevoix	1 047 239	34
Total	3 061 073	

L'ensemble de ces projets a permis de **réaliser 1 954 hectares (ha) de traitements sylvicoles**, dont **1 333 ha en travaux d'éducation de peuplement** et de mettre en terre **714 190 plants**.

Durant l'année, **947 ha en travaux avec récupération de matière ligneuse** ont été exécutés, permettant la **récolte d'environ 94 910 m³ de bois**. Toutefois, la récolte en matière ligneuse sur le territoire privé qui a fait l'objet d'une contribution à l'Agence Québec 03 a été de **358 363 m³**.

Selon les informations nous provenant du SPFRQ pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025, les **petits propriétaires ont mis en marché 89 416 m³ solides** et les **grands propriétaires** (possédant 800 ha ou plus d'un seul tenant) ont quant à eux mis en marché **199 022 m³ solides**. Il est à mentionner que ces chiffres incluent le bois produit via les programmes et hors programmes d'aide.

Travaux réalisés dans le PAMVFP 2024-2025

Grp	Traitements sylvicoles	Nbre d'unités	Aide financière \$	% du global
05	Préparation de terrain	303,76 ha	434 915,66	14
	Déblaiement avec excavatrice – Pelle-Peigne	258,25 ha	384 760,01	
	Déblaiement des résidus de coupe – Abatteuse-groupeuse	3,90 ha	5 424,90	
	Déblaiement mécanique	41,61 ha	44 730,75	
06	Mise en terre des plants	714 190 plants	408 863,03	13
	Plantation manuelle – Récipients 110 à 199 cc	139 990 plants	65 235,25	
	Plantation manuelle – Récipients 300 cc et + (15 cav.) résineux	12 230 plants	8 545,28	
	Plantation manuelle – Récipients 300 cc et + résineux	39 560 plants	25 476,64	
	Plantation manuelle - Récipients 200 à 299 cc	522 410 plants	309 605,87	
07	Entretien de plantations	317,10 ha	649 839,52	21
	Dégagement plantations résineux – 1 ^{er}	167,20 ha	353 581,47	
	Dégagement plantations résineux – 2 ^e	139,40 ha	275 688,55	
	Dégagement plantations résineux – 3 ^e	10,50 ha	20 569,50	
08	Traitements non -commerciaux	385,56 ha	724 656,83	24
	Éclaircie précomm. systématique 8 000 à 15 000 tiges/ha	33,20 ha	50 729,60	
	Éclaircie précomm. systématique 15 001 tiges/ha et +	169,04 ha	320 668,88	
	Dégagement en peuplement naturel	100,72 ha	213 022,80	
	Éclaircie précomm. puits lumière avec martelage	82,60 ha	140 235,55	
09	Traitement commerciaux	1 169,72 ha	826 06,94	27
	Martelage – Feuillu	159,11 ha	30 440,16	
	Martelage - Résineux	63,42 ha	14 775,70	
	Aide technique mobilisation des bois – Manuelle	2,40 ha	768,00	
	Coupe jardinage – Feuillus d'ombre – Manuel	41,90 ha	71 322,60	
	Coupe jardinage – Autres résineux – Manuel	1,20 ha	607,20	
	Coupe progressive – Résineux – Manuelle	13,90 ha	19 661,80	
	Coupe progressive – Feuillus d'ombre – Manuelle	6,90 ha	11 957,70	
	Coupe de récupération – Partielle manuelle	29,00 ha	46 556,00	
	Coupe de récupération – Totale manuelle	24,50 ha	17 725,50	
	1 ^{er} éclaircie comm. – Résineux – Manuelle – DHP 9 à 15 cm	5,00 ha	10 620,00	
	2 ^e éclaircie comm. – Plantation résineux (SEPM) – Manuelle	7,70 ha	11 342,10	
	Aide technique mobilisation bois – Mécanisée	526,54 ha	167 504,16	
	Coupe jardinage – Résineux – Mécanisé	2,10 ha	2 913,40	
	Coupe jardinage – Feuillus d'ombre – Mécanisé	85,63 ha	121 814,90	
	Coupe progressive – Résineux (SEPM) – Mécanisée	37,65 ha	44 329,66	
	Coupe progressive – Feuillus d'ombre – Mécanisée	24,13 ha	34 089,58	
	Coupe progressive – Autres résineux – Mécanisée	0,35 ha	493,43	

**Rapport annuel AFPQ 03
2024-2025**

	Coupe de récupération – Partielle mécanisée	3,60	ha	4 903,20	
	Coupe de récupération – Totale mécanisée	13,70	ha	8 629,11	
	1 ^{er} éclaircie comm. – Résineux – Mécanisée – DHP 9 à 15 cm	116,16	ha	199 070,24	
	1 ^{er} éclaircie comm. – Résineux – Mécanisée – DHP 15,1 à 19 cm	0,45	ha	641,70	
	1 ^{er} éclaircie comm – Plantations pins blancs et rouges – Mécanisée	4,40	ha	6 740,80	
6T	Transport de plants (aller-retour)	561,04	km	15 890,59	1
	Récipients 199 cc et - Plantation mécanique – 200 km et -	1,40	km	8,37	
	Récipients 199 cc et - Plantation mécanique – 201 à 400 km	3,15	Km	37,80	
	Récipients 199 cc et - Plantation mécanique – 401 km et +	108,22	km	1 515,08	
	Récipient 200 à 299 cc Racines nues PFD – 200 km et -	36,84	km	552,54	
	Récipient 200 à 299 cc Racines nues PFD – 201 à 400 km	222,78	km	6 683,37	
	Récipient 200 à 299 cc Racines nues PFD – 401 km et +	136,87	km	4 927,43	
	Récipients 300 cc et + Peuplier hybride – 200 km et -	7,17	km	143,40	
	Récipients 300 cc et + Peuplier hybride – 201 à 400 km	14,87	km	594,60	
	Récipients 300 cc et + Peuplier hybride – 401 km et +	29,75	km	1 428,00	

Dans un souci de transparence, l'Agence Québec 03 déclare que dans la réalisation de ces travaux, un montant de 2 538 \$ a été investi sur des propriétés appartenant à un employé de sa permanence.

Suivi du Plan d'action 2024-2025 du PAMVFP

À la demande du MRNF et afin de justifier le versement des enveloppes budgétaires, l'Agence Québec 03 doit produire un plan d'action détaillant l'orientation des investissements. Il est de sa responsabilité d'en effectuer le suivi à la fin de l'année financière.

Objectifs PAMVFP	Actions	Indicateurs	Cibles		Résultats				Commentaires
			Montant attribué	Quantité prévue	Montant investi	Quantité réalisée	Résultats par rapport à la cible (%)		
			\$	ha	\$	ha	\$	% / ha	
1 et 2	Réaliser des traitements sylvicoles	Traitements non commerciaux	2 139 813	1 265	2 234 166	1 364	94 353	108	Groupe 6 reboisement Mplants = ha
		Traitements commerciaux	733 650	478	658 635	418	(75 015)	87	Ralentissement en fin de saison due aux incertitudes des marchés.
		Aide technique mobilisation	183 413	571	168 272	527	(15 141)	92	
3	Améliorer les connaissances et la concertation des autres planifications de la forêt privée	Sommes investies dans la réalisation, la mise à jour et la mise en œuvre du PPMV	25 845		11 501		(14 344)		Calcul possibilité forestière Mise à jour du PPMV
4	Maintenir l’engagement des producteurs forestiers enregistrés et engagés	Sommes investis dans les activités de transfert de connaissances	33 500		29 038		(4 462)		Formation SPFRQ Visites-conseils Capsules Web

Vérification opérationnelle PAMVFP

Pour la saison 2024-2025, l'Agence Québec 03 a assumé la vérification opérationnelle (VO) pour l'ensemble des activités du PAMVFP qu'elle administre.

M. Jean-François Maltais, responsable de la vérification opérationnelle, s'est chargé du plan de sondage à l'aide du Système d'information géoforestière et de gestion des agences (SIGGA). Le système nous permet d'échantillonner de façon aléatoire les travaux qui feront l'objet d'une vérification terrain. Il a aussi effectué la cueillette des données forestières des travaux à vérifier sur le terrain et les compilées. De plus à l'aide du logiciel géomatique ArcGIS, il a fait le traitement de tous les relevés GPS qu'il prend sur le terrain. Il est également responsable de la production du Rapport de vérification opérationnelle, d'où proviennent les données présentées ci-dessous.

Toutes les activités reliées à la VO sont dirigées et sous la responsabilité professionnelle de M. Charles Rhéaume, ingénieur forestier, secrétaire exécutif à l'Agence Québec 03.

Le financement de la VO a été assumé dans sa totalité, par notre organisation pour un montant total de **34 081,71 \$** pour l'ensemble de l'année financière.

Les données de VO pour la saison ont été compilées à partir des prescriptions et rapports d'exécutions ayant fait l'objet d'une demande d'aide financière, transmis dans **la période entre le 13 décembre 2023 et le 13 décembre 2024**. Il y a eu **52 projets vérifiés sur 497 projets réclamés**, ce qui donne **10 % de vérification** pour l'année.

La **valeur des travaux vérifiés** dans le cadre du PAMVFP pour l'année 2024-2025 totalise **322 231 \$**. Pour ce qui est de la **valeur des mesures coercitives** appliquées à la suite de la vérification, elle est de **788,40 \$**, soit **4 % de la valeur des travaux facturés** pour l'année financière.

Programme de Subvention 2021

Contributions financières des partenaires

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF)

Dans le Programme Subvention 2021, la contribution du MRNF fut de **444 563 \$** pour la saison 2024-2025.

Les producteurs forestiers

Pour l'année 2024-2025, le Programme de Subvention 2021 a financé **509 757 \$** de travaux sylvicoles.

En tenant compte que l'Agence Québec 03 finance les travaux non commerciaux à 80 % de la valeur réelle des travaux, les producteurs forestiers doivent donc assumer une participation de 20 %. La valeur de la participation des propriétaires pour l'année 2023-2024 est de **22 160 \$**.

Quant aux travaux commerciaux, l'Agence finance 90 %, la valeur de la participation des producteurs est évaluée à **16 268 \$**.

Les travaux de 1^{er}, 2^e et 3^e dégagement de plantation étant financés à 95 %, les propriétaires ont donc contribué pour une somme de **19 347 \$**.

Ainsi la participation totale des producteurs forestiers pour la Subvention 2021 est d'un montant de **57 775 \$**.

Statistique de la Subvention 2021

Pour la saison 2024-2025, **38 producteurs forestiers reconnus**, dont **6 grands propriétaires**, ont bénéficié d'une aide financière de la Subvention 2021.

Clientèle desservie par conseillers forestiers					
Conseillers forestiers	Propriétaires desservis		Aide financière versée \$		Aide fin. moyenne totale \$
	Petits	Grands	Petits	Grands	
Groupe forestier Portneuf Inc.	6	3	54 888	124 042	19 881
Groupe forestier Québec-Montmorency Inc.	3	2	14 393	60 314	14 942
Groupe des propriétaires de boisés privés de Charlevoix Inc.	13	1	145 548	37 760	13 093
CFRQ Inc. – Secteur Portneuf	5	0	41 539	0	8 308
CFRQ Inc. – Secteur Québec-Montmorency	1	0	16 347	0	16 347
CFRQ Inc. – Secteur Charlevoix	0	0	0	0	0
GestiBoa Inc. – Secteur Portneuf	1	1	843	4 032	2 438
GestiBoa Inc. – Secteur Charlevoix	3	0	10 051	0	3 350
Total	32	6	283 609	226 148	13 415
			509 757		

Aide financière versée par secteur		
Secteur	Aide financière versée	
	\$	%
Portneuf	225 344	44
Québec-Montmorency	91 054	18
Charlevoix	193 358	38
Total	509 757	

L'ensemble de ces projets a permis de réaliser **461,5 ha en travaux commerciaux**, générant ainsi la récolte d'environ **34 926 m³ de bois**.

De plus, **94,9 ha de préparation de terrain** ont été réalisés et **76 120 plants** ont été reboisés. Finalement, **90,85 ha d'entretien de plantations** furent effectués.

Travaux réalisés dans le Subvention 2021 en 2024-2025

Grp	Traitements sylvicoles	Nbre d'unités		Aide financière \$	% du global
05	Préparation de terrain	94,90	ha	131 589,50	26
	Déblaiement avec excavatrice – Pelle-Peigne	60,30	ha	89 907,30	
	Déblaiement des résidus de coupe – Abatteuse-groupeuse	14,20	ha	19 752,20	
	Déblaiement mécanique	20,40	ha	21 930,00	
06	Mise en terre des plants	76 120	plants	45 689,95	9
	Plantation manuelle – Récipients 300 cc et + (15 cav.) résineux	4 520	plants	3 155,99	
	Plantation manuelle - Récipients 200 à 299 cc	71 610	plants	42 533,96	
07	Entretien de plantations	90,85	ha	183 796,29	36
	Dégagement plantations résineux – 1 ^{er}	33,67	ha	70 408,35	
	Dégagement plantations résineux – 2 ^e	57,18	ha	113 387,94	
09	Traitement commerciaux	309,94	ha	146 412,12	28
	Martelage – Feuillu	18,89	ha	3 627,65	
	Martelage - Résineux	15,30	ha	3 564,90	
	Coupe jardinage – Feuillus d'ombre – Manuel	5,50	ha	9 592,00	
	Coupe progressive – Résineux – Manuelle	5,20	ha	7 259,40	
	Coupe de récupération – Partielle manuelle	10,40	ha	14 976,44	
	Aide technique mobilisation bois – Mécanisée	221,47	ha	69 174,40	
	Coupe jardinage – Feuillus d'ombre – Mécanisé	11,40	ha	14 158,00	
	Coupe de récupération – Totale mécanisée	11,67	ha	7 352,73	
	1 ^{er} éclaircie comm. – Résineux – Mécanisée – DHP 9 à 15 cm	8,00	ha	13 712,00	
	1 ^{er} éclaircie comm. – Résineux – Mécanisée – DHP 15,1 à 19 cm	2,10	ha	2 994,60	
6T	Transport de plants (aller-retour)	76,12	km	2 268,93	1
	Récipient 200 à 299 cc Racines nues PFD – 200 km et -	23,02	km	345,35	
	Récipient 200 à 299 cc Racines nues PFD – 201 à 400 km	1,00	km	30,00	
	Récipient 200 à 299 cc Racines nues PFD – 401 km et +	47,58	km	1 712,99	
	Récipients 300 cc et + Peuplier hybride – 201 à 400 km	4,52	km	180,60	

Dans un souci de transparence, l'Agence Québec 03 déclare que dans la réalisation de ces travaux, un montant de 2 749,50 \$ a été investi sur des propriétés appartenant à un employé de sa permanence.

Rapport annuel AFPQ 03
2024-2025

Suivi du Plan d'action 2024-2025 de la Subvention 2021

À la demande du MRNF et afin de justifier le versement des enveloppes budgétaires, l'Agence Québec 03 doit produire un plan d'action détaillant l'orientation des investissements. Il est de sa responsabilité d'en effectuer le suivi à la fin de l'année financière.

Objectifs	Volet	Indicateurs	Unité	Cibles				Résultats annuels 2024-2025	% cibles atteintes	Commentaires
				2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025			
1, 2 et 3	Traitements non commerciaux	Sommes investies	\$	135 000	195 000	179 300	126 021	131 590	104	
	Préparation terrain	Nb d'hectares réalisés	ha	120	171	155	108	95	88	
	Traitements non commerciaux	Sommes investies	\$	112 000	163 000	148 240	104 381	47 959	46	Plusieurs projets ont changé de programmes.
	Mises en terre des plants	Nb d'hectares réalisés	ha	108	155	138	96	38	40	
		Nb de plants réalisés	Plants	216 000	313 500	276 000	192 000	76 121	40	105 000 plants ont été réclamés dans le PAMVFP
	Traitements non commerciaux	Sommes investies	\$	101 000	149 000	136 946	96 744	183 796	190	De nombreux projets 2023-2024 avaient été repoussés.
	Entretien de plantation	Nb d'hectares réalisés	ha	50	72	65	46	91	198	
	Traitements commerciaux	Sommes investies	\$	177 720	259 670	251 550	174 762	146 412	84	Résultat instabilité des prix et fermeture de certains marchés en fin de saison.
		Nb d'hectares réalisés	ha	255	368	395	241	276	115	Excluant 34 ha martelage
	Total investissement (\$)			525 720	766 670	716 036	501 908	509 757	102	Dernière année, liquidation des fonds et intérêts cumulés.

Vérification opérationnelle Subvention 2021

M. Jean-François Maltais, responsable de la vérification opérationnelle, s'est chargé du plan de sondage à l'aide du Système d'information géoforestière et de gestion des agences (SIGGA). Le système nous permet d'échantillonner de façon aléatoire les travaux qui feront l'objet d'une vérification terrain. Il a aussi effectué la cueillette des données forestières des travaux à vérifier sur le terrain et les compilées. De plus à l'aide du logiciel géomatique ArcGIS, il a fait le traitement de tous les relevés GPS qu'il prend sur le terrain. Il est également responsable de la production du Rapport de vérification opérationnelle, d'où proviennent les données présentées ci-dessous.

Toutes les activités reliées à la VO sont dirigées et sous la responsabilité professionnelle de M. Charles Rhéaume, ingénieur forestier, secrétaire exécutif à l'Agence Québec 03.

Le financement de la VO a été assumé dans sa totalité, par notre organisation pour un montant total de **4 368,91 \$** pour l'ensemble de l'année financière.

Les données de VO pour la saison ont été compilées à partir des prescriptions et rapports d'exécutions ayant fait l'objet d'une demande d'aide financière, transmis dans **la période entre le 13 décembre 2023 et le 13 décembre 2024**. Il y a eu **12 projets vérifiés sur 89 projets réclamés**, ce qui donne **14 % de vérification** pour l'année.

La **valeur des travaux vérifiés** dans le cadre de la Subvention 2021 pour l'année 2024-2025 totalise **126 653 \$**. Pour ce qui est de la **valeur des mesures coercitives** appliquées à la suite de la vérification, elle est de **5 670 66 \$**, soit **25 % de la valeur des travaux facturés** pour l'année financière.

Bilan des critères de performances des conseillers forestiers

Le tableau suivant présente le bulletin annuel de l'ensemble des conseillers forestiers accrédités produit à partir de l'évaluation des critères de performance. Pour les détails consultés le *Rapport de vérification opérationnelle 2024-2025*.

		Indicateur	Méthode d'évaluation	Pondération	% de conformité	Note accordée	
Critères	Catégorie 1 : Réalisation de travaux sylvicoles de qualités						
	1	Vérification des prescriptions sylvicoles soumises au préalable	Nombre de prescriptions conformes.	Déjà existante et prévue à nos cahiers des normes techniques et administratives. Selon le type de traitement soumis, sélection aléatoire de 8 % ou automatique des dossiers.	30	98	30
	2	Vérification des travaux sylvicoles réalisés	Nombre de traitements conformes (données terrain, qualité, normes administratives).		40	92	37
	3	Suivi de plantations	Réalisation obligatoire de 2 suivis de plantation sur 5 ans et envoi des résultats par l'agent livreur selon les modalités de l'Agence.	Envoi au 1 ^{er} septembre de l'année en cours de la liste des suivis complétés selon le modèle de rapport. O/N, 5 points ou zéro point	5	100	5
	4	Respect de la programmation de l'Agence	Respect de la programmation annuelle du budget entendu avec l'Agence avec dépassement maximal de 20 % des montants prévus dans chacun des groupes de travaux.	Respect de la programmation et avoir avisé l'Agence en cas de changements avant les dates butoirs prévues le cas échéant (30 sept. et 15 janv.). O/N, 5 points ou zéro point	5	100	3
	5	Capacité d'investissement du budget alloué au conseiller forestier	Le 15 septembre de l'année en cours, l'AFPQ 03 demande aux conseillers forestiers leur capacité d'investissement de leur budget alloué d'ici le 31 mars suivant. Le cas échéant, les sommes résiduelles seront redistribuées selon les politiques en vigueur.	Le conseiller forestier s'étant engagé le 15 septembre précédent doit être en mesure d'investir l'ensemble de son budget au 31 mars de l'année financière de l'Agence. 0 pts/10 pts/15 pts	10	100	15
Catégorie 2 : Documents transmis à l'agence							
6	Évaluation de la qualité des documents	Nombre de dossiers conformes aux normes et exigences de l'Agence.	Proportion de dossiers conformes sur le nombre total de dossiers réclamés dans une année (rapport/prescription). Si une erreur est détectée dans l'un ou l'autre des documents ou même les deux, alors le dossier complet sera jugé non conforme. Sont comptabilisées, seulement les erreurs qui entraînent obligatoirement un retard dans le traitement des factures.	10	99	7	
Total				100		96	

Plan d'aménagement forestier – Bonifié

À la fin de l'année financière 2024-2025, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts a annoncé la mise en place d'un programme d'aide pour la réalisation des plans d'aménagement forestier bonifiés (PAFB). Ainsi, le MRNF a accordé à l'Agence Québec 03 une aide financière de 41 250 \$ par année pour les années financières 2024-2025 à 2027-2028, le tout pour un montant total de 165 000 \$. Étant donné que l'enveloppe budgétaire 2024-2025 fut versée trop tardivement en fin de saison, le MRNF nous permet d'investir ces sommes en 2025-2026.

Cette aide financière vise à produire des plans d'aménagement forestier bonifiés en y intégrant du contenu sur la valeur écologique des écosystèmes, notamment concernant les éléments sensibles présents : les occurrences des espèces menacées et vulnérables, les milieux humides, les écosystèmes forestiers sensibles ou vulnérables aux changements climatiques et les écosystèmes forestiers exceptionnels.

Fonds industriel de l'Agence Québec 03

Le Fonds industriel pour projets spéciaux (50 000\$) a été créé à la demande des représentants de l'industries présents sur notre conseil d'administration lors de la rencontre du 9 mai 2019 (résolution CA20190509-9). Selon le libellé de la résolution, celui-ci sera renfloué à chaque début d'année financière de manière à conserver le montant initial.

Le fonds permettra :

- La réalisation de coupe progressive intensifiée (incluant le déblaiement, débroussaillage, plantation ou regarni) dans les peuplements mixtes à forte proportion de Feuillus intolérants.
- La combinaison d'une visite-conseil, selon les modalités prévues au programme de visite-conseil de l'Agence Québec 03, lors de la réalisation de travaux de moins de 4 hectares chez les petits propriétaires.

Pour la saison 2024-2025, le Fonds industriel a permis la réalisation de **191 visites-conseils** lors de la réalisation de travaux de moins de 4 hectares pour un **investissement de 38 200 \$**.

Conseillers forestiers accrédités	Nbre visites réalisées	200 \$/visites
Groupe forestier de Portneuf Inc.	33	6 600
Groupe forestier de Québec-Montmorency Inc.	19	3 800
Groupe des propriétaires de boisés privés de Charlevoix Inc.	104	20 800
CFRQ Inc. – Secteur Portneuf	4	800
CFRQ Inc. – Secteur Québec-Montmorency	10	2 000
CFRQ Inc. – Secteur Charlevoix	0	0
GestiBoa Inc. – Secteur Portneuf	8	1 600
GestiBoa Inc. – Secteur Charlevoix	13	2 600
Total	191	38 200

Transfert de connaissances

Formations aux propriétaires

Le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec (SPFRQ) a été mandaté par l'Agence Québec 03 pour réaliser un programme d'activités dans le cadre de la Stratégie de transfert de connaissances auprès des propriétaires forestiers. Un montant total de **1 761 \$ a été investi** pour la tenue **d'un cours de formation, Fiscalité forestière, au bénéfice de 18 participants** provenant de l'ensemble des secteurs de l'Agence Québec 03.

Visites-conseils techniques

Pour la saison 2024-2025, le service de visite-conseil est offert à l'ensemble des propriétaires de boisés privés détenant ou non un certificat de producteur forestier.

Cette activité est effectuée par les conseillers forestiers accrédités grâce au budget de transfert de connaissance de l'Agence Québec 03. Elles ne font donc pas partie des travaux de la grille provinciale des travaux sylvicoles, mais cadre dans les activités de transferts de connaissance admissibles auprès de notre organisme.

Conseillers forestiers accrédités	Nbre visites réalisées	200 \$/visites
Groupe forestier de Portneuf Inc.	39	7 800
Groupe forestier de Québec-Montmorency Inc.	31	6 200
Groupe des propriétaires de boisés privés de Charlevoix Inc.	45	9 000
CFRQ Inc. – Secteur Portneuf	0	0
CFRQ Inc. – Secteur Québec-Montmorency	0	0
CFRQ Inc. – Secteur Charlevoix	0	0
GestiBoa Inc. – Secteur Portneuf	0	0
GestiBoa Inc. – Secteur Charlevoix	0	0
Total	115	23 000

Mobilisation des bois

Stratégie de gestion de la TBE

Pour la saison 2024-2025, l'Agence Québec 03 a procédé à la mise à jour du plan d'action visant à encadrer les travaux sylvicoles en période épidémique de la tordeuse des bourgeons de l'épinette sur son territoire. Ces actions s'inspirent de la *Stratégie de gestion face à l'épidémie de TBE* en forêt publique des régions de la Capitale-Nationale et du Bas-Saint-Laurent.

Les objectifs du plan d'action sont :

- Minimiser les pertes en volume de bois qui peuvent résulter de la mortalité causée par l'épidémie.
- Favoriser le rendement ligneux à moyen terme dans les forêts perturbées par la TBE.
- Assurer le maintien des attributs naturels des peuplements touchés faisant l'objet d'interventions.
- Maintenir les cibles de structure d'âge et éviter d'aggraver la raréfaction des peuplements jouant les rôles écologiques des vieilles forêts.

Mise à jour du Plan de protection et de mise en valeur

Le plan de protection et de mise en valeur (PPMV) est l'outil principal des Agences régionales, afin d'actualiser les connaissances du territoire forestier sur les terres privées et d'orienter les objectifs d'aménagement de ces forêts. La mise à jour périodique de ce plan est donc essentielle. Renouvelées aux 10 ans, les précédentes versions du PPMV furent élaborées en 2001 et 2012.

À cette fin, le MRNF a fourni aux Agences, en 2023, un canevas de référence contenant l'ensemble des éléments requis pour le nouveau PPMV qui sera travaillé pendant la saison 2024-2025. En 2024, l'Agence Québec 03 s'est jointe à un groupe de travail avec les agences régionales de mise en valeur de la Mauricie, de l'Outaouais et Bois-Franc, qui pilote le projet, pour établir un cadre coopération entre nos régions. Cette collaboration nous permettra de réaliser des économies d'échelles en termes de temps et de ressources financières.

Calcul de possibilité forestière

Dans le cadre de la révision de son PPMV, l'Agence Québec 03 doit déterminer la possibilité de récolte forestière provenant des forêts privées de son territoire.

La possibilité de récolte forestière est définie comme étant "le volume de bois qu'il est permis de prélever chaque année dans une zone donnée en garantissant un approvisionnement durable du bois".

Ce mandat fut réalisé par la Fédération des producteurs de bois du Québec, Consultants DGR et WSP Canada en collaboration avec l'équipe de l'Agence Québec 03. Le 13 mars 2024, la FPBQ a réalisé une présentation à nos administrateurs pour leur livrer les résultats de ce calcul.

Bilan financier 2024-2025

		Budget 2024-2025	Réel 31 mars 2025	Différence
Produits	Contribution MRNF PAMVFP	1 450 800 \$	1 450 800 \$	0 \$
	Contribution MRNF Subvention 2021	329 101 \$	444 563 \$	115 462 \$
	Contribution MRNF PAFB	0 \$	41 250 \$	41 250 \$
	Contribution MRNF PAMVFP bonifi. 147 M\$/5ans	1 725 000 \$	1 725 000 \$	0 \$
	Contribution de l'industrie	300 000 \$	358 854 \$	58 854 \$
	Revenus vérification opérationnelle PAMVFP	0 \$	3 058 \$	3 058 \$
	Revenus vérification opérationnelle Subvention 2021	0 \$	6 904 \$	6 904 \$
	Revenus divers	0 \$	438 \$	438 \$
	Revenus d'intérêts caisse PAMVFP	0 \$	29 353 \$	29 353 \$
	Revenus d'intérêts caisse Subvention 2021	0 \$	10 195 \$	10 195 \$
	Total des produits	3 804 901 \$	4 070 414 \$	265 513 \$
	Surplus exercice précédent (incl. Fonds roulement 60 000 \$) ¹	181 831 \$	96 440 \$	(85 391) \$
	Total	2 507 687 \$	4 166 854 \$	180 122 \$
Charges	Programme PAMVFP	1 372 654 \$	1 379 199 \$	(6 545) \$
	Programme PAMVFP bonification	1 681 875 \$	1 681 875 \$	0 \$
	Programme Subvention 2021	322 543 \$	509 757 \$	(187 214) \$
	Sous-total	3 377 072 \$	3 570 830 \$	(193 759) \$
Mandats divers	Stratégie production bois/mob. proprio	22 991 \$	4 299 \$	18 692 \$
	Mise à jour PPMV/Calcul de poss. forestière	45 845 \$	11 501 \$	34 344 \$
	Stratégie transfert connaissances (SPFRQ)	3 500 \$	1 739 \$	1 761 \$
	Stratégie transfert connaissances (VC)	26 000 \$	23 000 \$	3 000 \$
	Réserve contribution industries -Proj. Spé.	50 000 \$	38 200 \$	11 800 \$
	Sous-total	143 336 \$	78 739 \$	69 597 \$
Fonctionnement AFPQ 03	Salaires et avantages sociaux	287 160 \$	299 004 \$	(11 843) \$
	CNESST	65 \$	61 \$	4 \$
	Frais déplacement/représen.	36 799 \$	17 673 \$	19 126 \$
	Formation	300 \$	146 \$	154 \$
	Fournitures et frais bureau	10 950 \$	6 368 \$	4 582 \$
	Loyer	20 500 \$	19 586 \$	914 \$
	Taxes, licences, permis	750 \$	842 \$	(92) \$
	Télécommunications	7 000 \$	4 273 \$	2 727 \$
	Publicités et promotions	200 \$	0 \$	200 \$
	Services informatiques	26 100 \$	7 619 \$	18 481 \$
	Honoraires professionnels	7 500 \$	7 739 \$	(239) \$
	Assurances	3 850 \$	4 286 \$	(436) \$
	Frais de banque	150 \$	139 \$	11 \$
	Sous-total	401 324 \$	367 736 \$	33 589 \$
	Total des charges	3 986 732 \$	4 017 305 \$	(90 573) \$
	Différence	0 \$	149 549 \$	Surplus brut
1 Le surplus est celui indiqué dans les États financiers au 31 mars 2024		Fonds de roulement	60 000 \$	
2 Le surplus est estimé (incluant fonds de roulement)			89 549 \$	Surplus net

Frais de coordination et de concertation %	
Budget	Réel
10,1	8,8

Prévision budgétaire 2025-2026

		Budget 2025-2026	Comparatif 2024-2025
Produits	Contribution MRNF PAMVFP	1 450 800 \$	1 450 800 \$
	Contribution MRNF PAMVFP bonif. 147 M\$/5 ans	1 925 000 \$	1 725 000 \$
	Contribution MRNF PAFB	0 \$	41 250 \$
	Contribution MRNF Subvention 2021	0 \$	444 563 \$
	Contribution de l'industrie ¹	200 000 \$	358 854 \$
	Revenus de la vérification opérationnelle	0 \$	9 962 \$
	Revenus intérêts caisse PAMVFP, Sub 2021 et autres prog.	0 \$	39 548 \$
	Revenus divers	0 \$	438 \$
	<u>Surplus de l'exercice précédent ² inclus :</u>	149 549 \$	96 440 \$
	Affectation int – PAFB.	41 250 \$	
	Affectation int – Stat mob. Bois/mob. propios	13 955 \$	
	Affectation int – MAJ PPMV + Calcul poss. for.	34 344 \$	
	Fonds de roulement	60 000 \$	
	Surplus réel (excluant fonds de roulement)	89 549 \$	
	Total des produits	3 725 349 \$	4 166 855 \$
Charges	Programme PAMVFP	1 218 000 \$	1 379 199 \$
	Programme PAMVFP bonification 147 M\$/5 ans	1 876 875 \$	1 681 875 \$
	Programme Subvention 2021	0 \$	509 757 \$
	Programme PAFB	39 000 \$	0 \$
	Sous-total	3 133 875 \$	3 570 831 \$
Mandats divers	Stratégie production de bois/mob. propios	13 955 \$	4 299 \$
	Calcul de poss. Forestière + MAJ du PPMV	34 344 \$	11 501 \$
	Réserve contri. industrielle pour proj. spéciaux	50 000 \$	38 200 \$
	Stratégie transfert connaissances (VC)	26 000 \$	23 000 \$
	Stratégie transfert connaissances (SPFRQ)	2 500 \$	1 739 \$
	Sous-total	126 799 \$	78 739 \$
Fonctionnement AFPQ 03	Salaires et avantages sociaux	296 238 \$	299 004 \$
	CNESST	65 \$	61 \$
	Frais déplacement/représentation	32 360 \$	17 673 \$
	Formation	300 \$	146 \$
	Fournitures et frais de bureau	9 650 \$	6 368 \$
	Loyer	20 500 \$	19 586 \$
	Taxes, licences, permis	850 \$	842 \$
	Télécommunications	5 500 \$	4 273 \$
	Publicités et promotions	200 \$	0 \$
	Services informatiques	25 200 \$	7 619 \$
	Honoraires professionnels	9 000 \$	7 739 \$
	Assurances	4 662 \$	4 286 \$
	Frais banque	150 \$	139 \$
	Sous-total	404 675 \$	367 736 \$
	Fonds de roulement	60 000 \$	60 000 \$
	Total des charges	3 725 349 \$	4 077 306 \$
	Surplus net estimé	- \$	89 549 \$

¹ La contribution sera évaluée périodiquement afin de remettre de l'argent dans le PAMVFP.

² Surplus estimé au 31 mars 2025

Activités 2025-2026

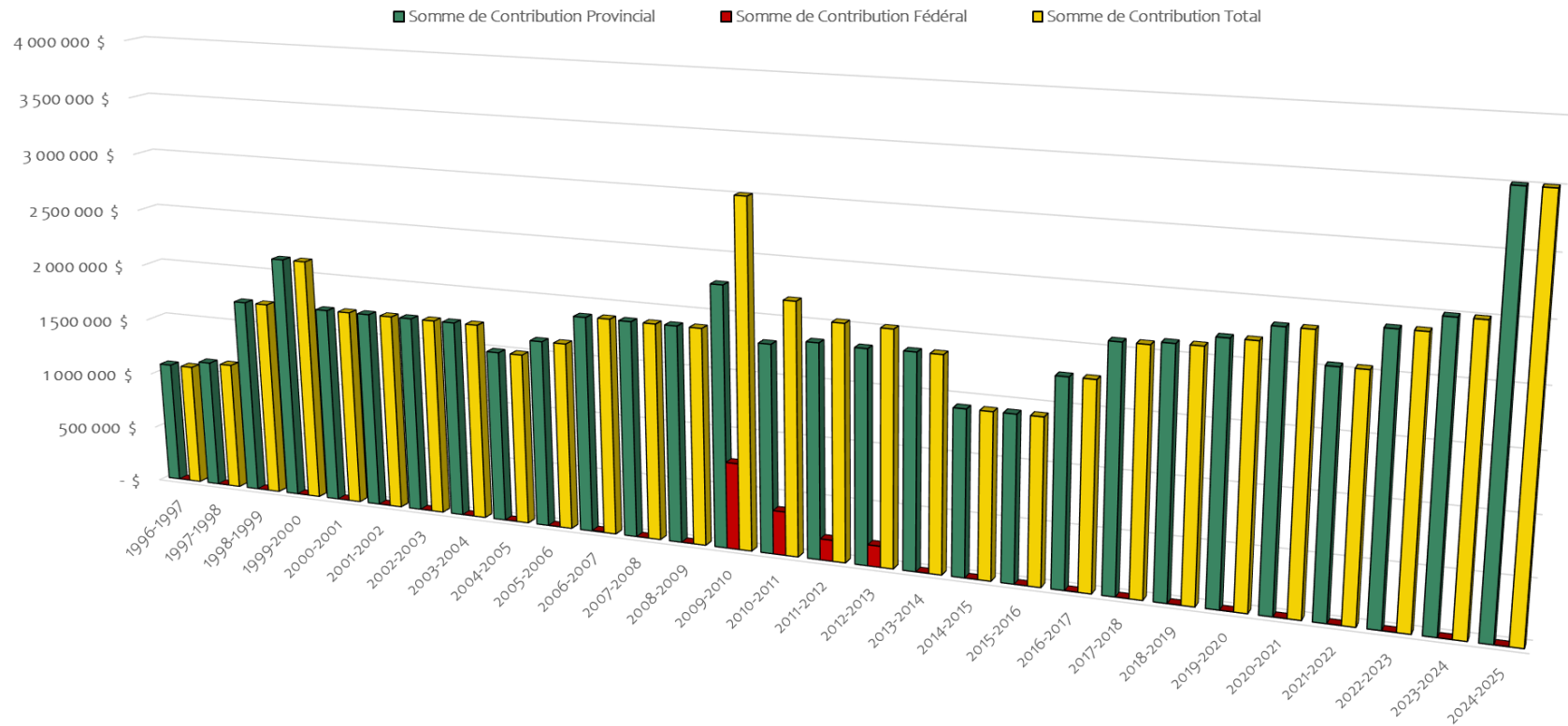
Pour la prochaine saison, les activités de l'Agence Québec 03 se concentreront principalement sur les sujets suivants :

- La promotion, la livraison et la vérification opérationnelle des programmes d'aide financière pour la forêt privée.
- Poursuivre la mise à jour de notre PPVM.
- Développer la Stratégie de mobilisation des propriétaires à la récolte de bois de la forêt privée région 03.
- Faire le suivi des contributions du gouvernement du Québec (2025-2026).
- Effectuer la vérification opérationnelle des travaux à priori et posteriori soumis par nos conseillers forestiers.
- Le traitement « rapide » des réclamations des conseillers forestiers accrédités.
- La récupération des contributions financières des titulaires de permis d'usine de transformation du bois qui sont dues à l'Agence Québec 03, et ce, dans un souci d'équité envers ceux qui contribuent conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*.
- Continuer la mise à jour du logiciel SIGGA 3.0 et mettre en place la nouvelle plateforme.
- La validation des critères de performance de nos conseillers forestiers, afin d'établir un bulletin annuel en fin de saison.
- La participation à diverses tables de travail provinciales (Ministère, Agences) et régionales (CMQ, Stratégie régionale de production de bois, Règlement d'abattage, etc.).
- Le suivi de l'atteinte de nos objectifs fixés dans les Plans d'action 2025-2026.
- La planification des activités de pulvérisation de la TBE en 2025-2026.
- Le transfert de connaissances auprès des propriétaires de boisés privés.
- Faire le suivi auprès des MRC et municipalités de notre territoire concernant l'adoption de la catégorie des immeubles forestiers lors de l'adoption de leur rôle d'évaluation.
- Peaufiner notre politique de contributions industrielles concernant les bois autoconsommés.
- Mettre à jour notre politique d'accréditation.

Historique de l'Agence Québec 03

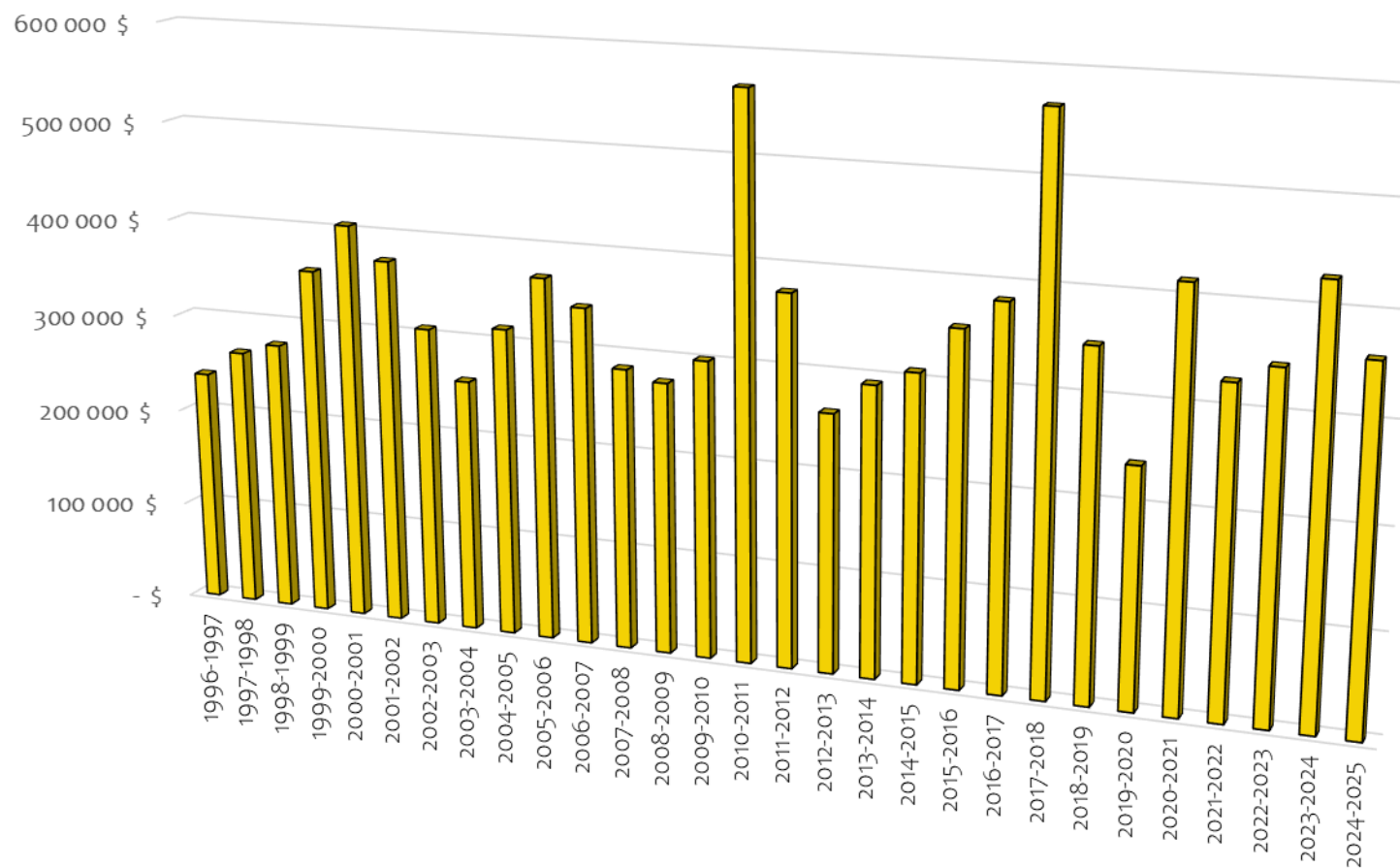
Contribution du gouvernement

Depuis 1996, un total de 56 588 420 \$ a été investi sur notre territoire par le gouvernement provincial et fédéral.



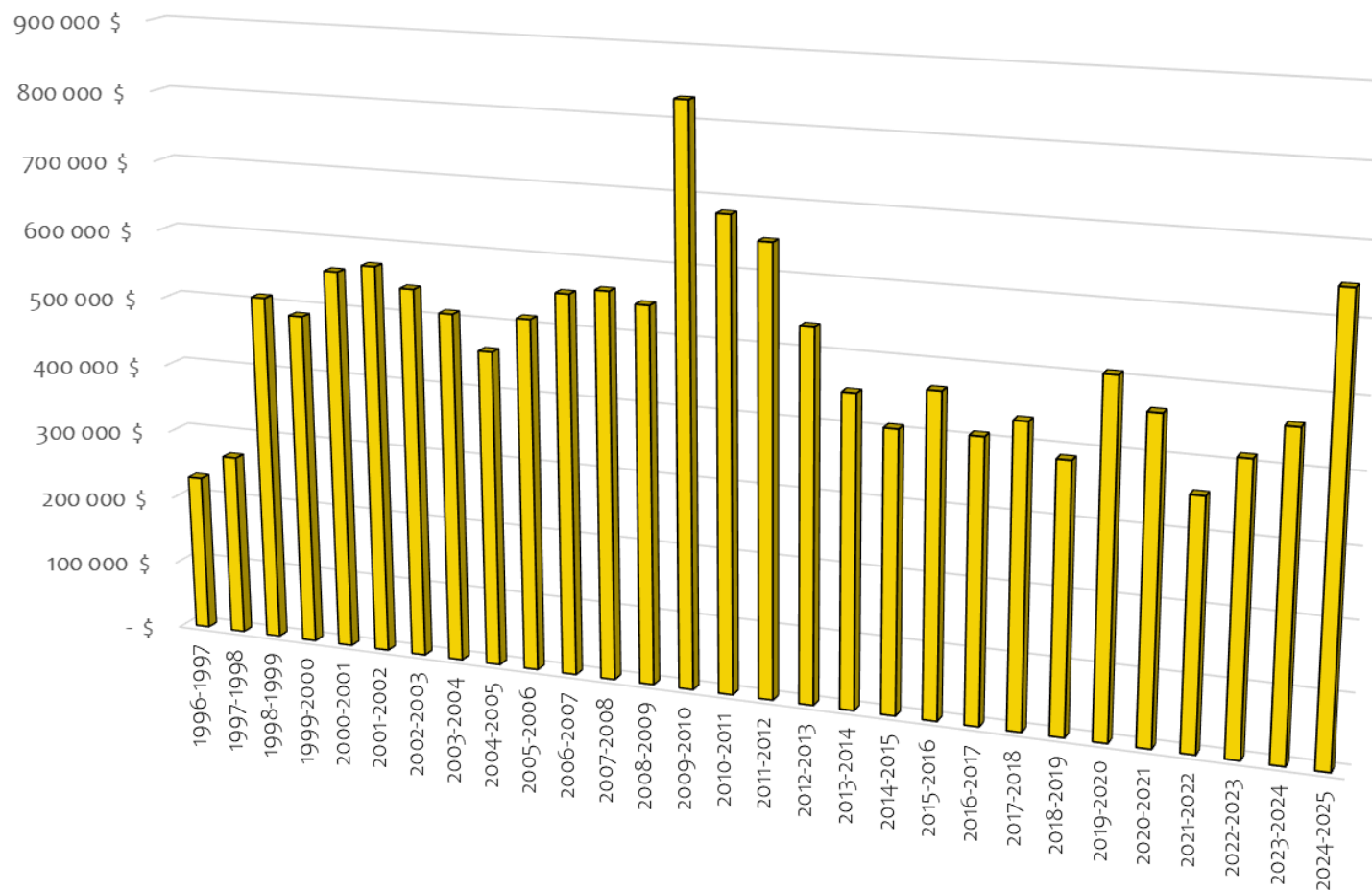
Contribution des industriels

Depuis 1996, un total de **9 932 981 \$** a été investi sur notre territoire grâce aux contributions des titulaires de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois. Il est à noter que cette contribution est variable annuellement, puisqu'elle est en fonction des volumes achetés et que le taux de cotisation a évolué dans le temps. En 2024-2025, ce taux provincial était de 1 \$/m³ acheté sur le territoire privé.



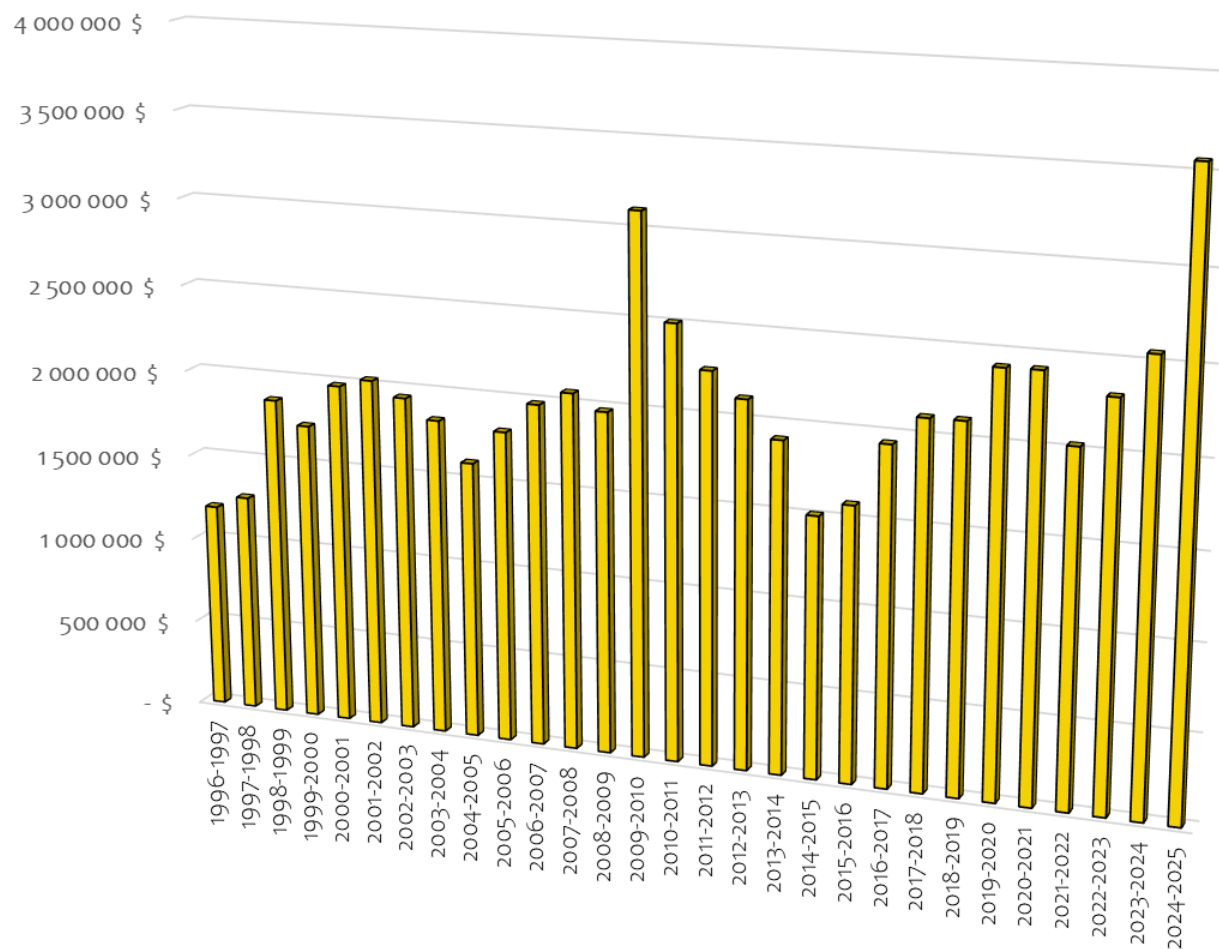
Contribution des producteurs forestiers

Depuis 1996, la valeur totale calculée de la contribution des producteurs forestiers est de **14 386 456 \$**. De ce montant, la participation aux divers programmes d'aide financière équivaut à **12 456 165 \$** et **1 930 291 \$** provient de contribution au Fonds d'aménagement forestier.



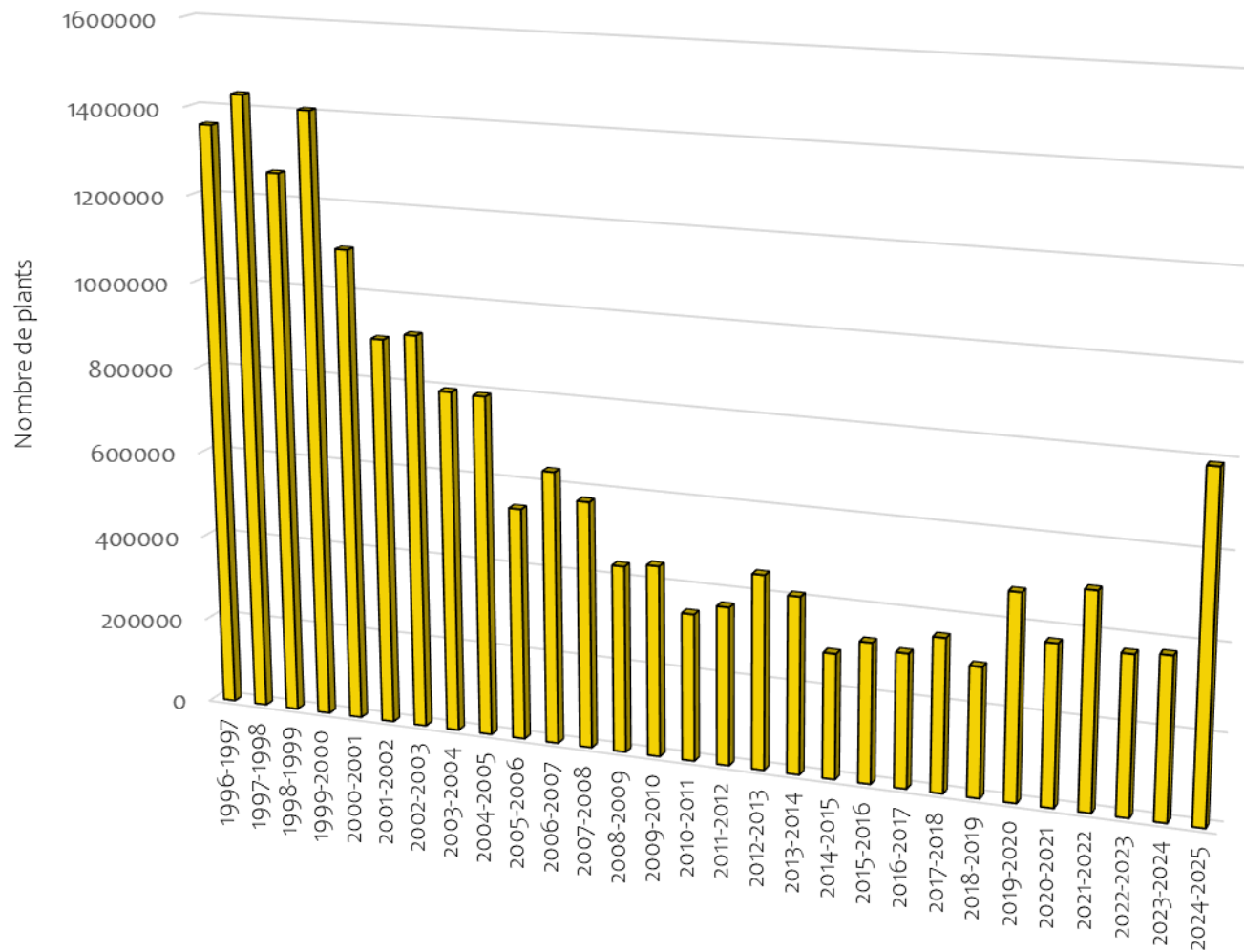
Investissement sur le terrain

Au total, **59 689 284 \$** qui ont été investis sur le terrain. Si l'on inclut la valeur calculée de la contribution des producteurs forestiers (participation aux programmes d'aide), nous nous retrouvons avec une valeur totale de **74 075 740 \$** investi par l'ensemble des partenaires de la forêt privée. La proportion investie sur le terrain des budgets alloués aux programmes d'aide est variable selon le niveau de contribution de chacun des partenaires.



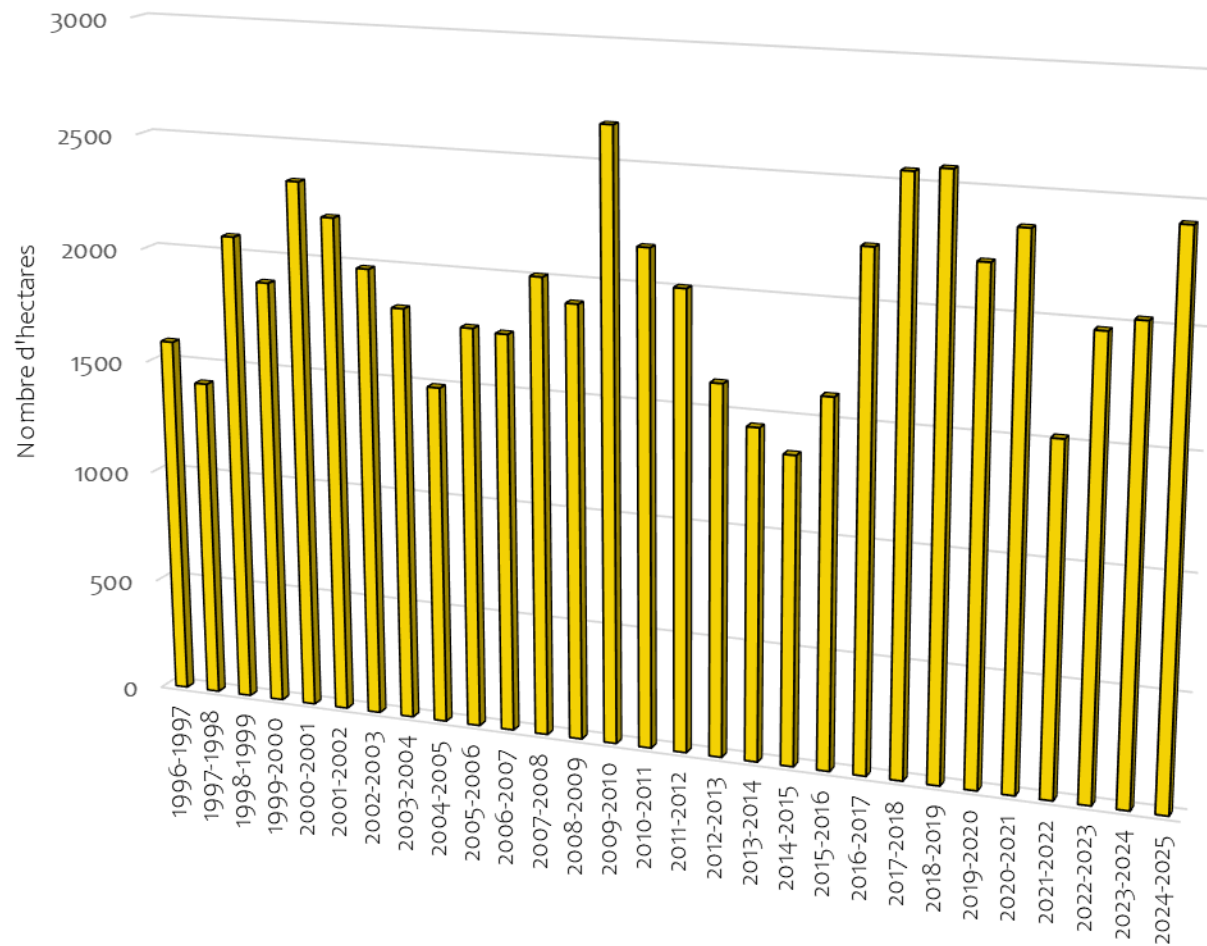
Quantité de plants reboisés

Ce sont 18 613 247 plants qui ont été mis en terre depuis 1996. En 2024-2025 c'est près de 790 350 plants qui ont été reboisés.



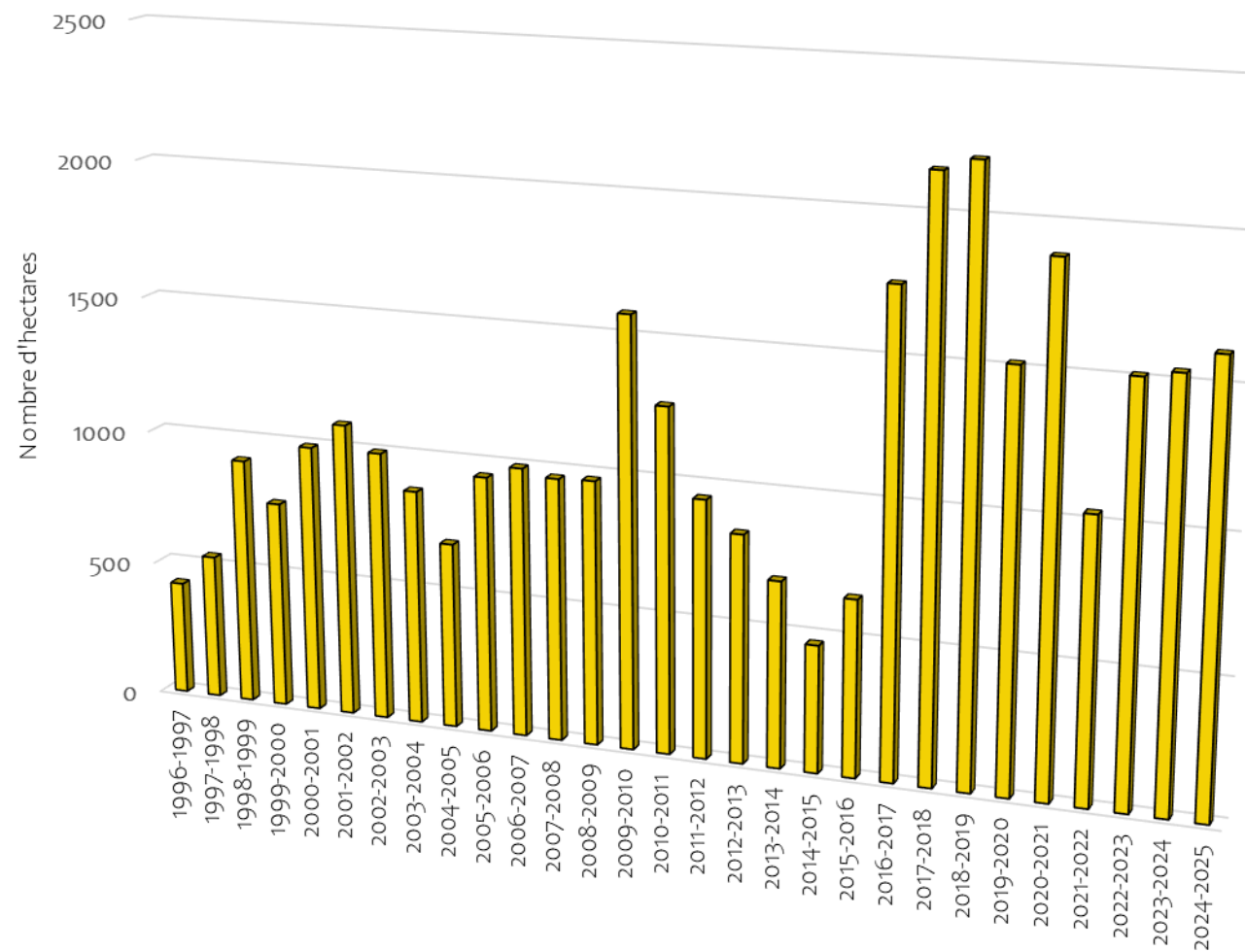
Traitements sylvicoles

En tout, **56 945 hectares de travaux sylvicoles** (tout type de travaux confondus) ont été réalisés depuis la création de l'Agence Québec 03.



Travaux d'éducation de peuplement

Un total de 32 716 hectares, en travaux d'éducation de peuplement, ont été réalisés sur le territoire de l'Agence Québec 03, depuis 1996.



Plans d'aménagement forestiers

Un total de **6 416 plans d'aménagement forestiers** ont été réalisés sur le territoire de l'Agence Québec 03, depuis 1996. En 2011-2012, les plans d'aménagement forestiers ont été retirés de la liste des travaux financée par les agences.

